

Annexe 1 : Calendrier du mouvement Année scolaire 2024 / 2025

Date limite de réception à la DSDEN	Annexes à remettre
18 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Récapitulatif des services – Mouvement du personnel 2024 : déclarations de postes vacants ou susceptibles de l'être et des listes des maîtres (annexe 2) • Fiche de déclaration du service susceptible d'être réduit ou supprimé (annexe 3) • Fiche de déclaration de service vacant et susceptible d'être vacant (annexe 4) • Comparatif de l'organisation pédagogique Année 2023/2024 et année 2024/2025 (annexe 5)
03 avril 2024	Publication des postes vacants ou susceptibles de l'être dans les écoles et à la DSDEN.
26 avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite de réception par la DSDEN des fiches de demande d'intégration dans le département de l'Aveyron (annexe 7) • Date limite de dépôt des candidatures dans les écoles par les enseignants désireux d'obtenir une affectation (annexe 6)
24 mai 2024	Date limite de réception par la DSDEN des fiches de vœux revêtues du visa du chef d'établissement (des postes à pourvoir) (annexe 6)
7 juin 2024	CCMD
21 juin 2024	Fin du délai de 15 jours accordé aux directeurs pour exprimer éventuellement leur désaccord sur la (les) nomination(s) proposée(s). Communication à la DSDEN par la DDEC des nominations des maîtres des écoles sous contrat simple décidées en commission de l'emploi.
Juillet / Août 2024	<p>CCMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nominations des PE stagiaires validés (issus de l'examen externe, interne ou 3^{ème} concours) • Affectation des lauréats du concours 2024 <p>Dernières opérations de mouvement : affectation des maîtres délégués (maîtres auxiliaires en contrat à durée indéterminée ou déterminée) sur postes vacants.</p>